COMMUNE DE L'ÉTOILE

CONSEIL MUNICIPAL Du Mercredi 23 AOUT 2023

Le Conseil Municipal de la Commune de L'Étoile, légalement convoqué, s'est réuni ce jour sous la présidence de Monsieur Thierry BAILLY, Maire.

Présents: Mmes M. DULLIN - R. JAMES-INGRAND - E. GOYDADIN - M. ROUSSOT - J. PISKIN

S. BENOIST

MM. J-G. ROBLIN - A. CHAMBARD - M. CONDEMINE - P.BAZIN - Q.PLUBELLE

Excusés: I. THEVENET (pouvoir à P.BAZIN)

Secrétaire de séance : Q.PLUBELLE

Ouverture de la séance par l'approbation du compte rendu du 21 juin 2023.

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

DECISIONS MODIFICATIVES

N°34/23 Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve les décisions modificatives suivantes :

Taxe habitation:

DF 6218 : -186 € DF 739118 : +186 €

Investissements:

DI 165 : + 1090 € RI 1641 : + 1090 €

DI 2158 : + 4000 € DI 2152 : + 6000 € RI 1641 : + 10 000 €

CLECT

<u>N°35/23</u> Le conseil municipal après en avoir délibéré (9 voix pour, 4 voix contre) approuve le rapport d'évaluation des charges transférées pour 2022, établi par la commission locale d'évaluation des charges transférées du 6 juillet 2023.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Déclaration d'intention d'aliéner :

Vente consorts TRECOURT/M. et Mme BOURLANS : 95 rue de Vallière La commune ne souhaite pas exercer son droit de préemption

La réunion est levée à 21h30.

Prochaine réunion le mercredi 20 septembre à 20h00.

Le secrétaire de séance

Le Maire